

Planification de la succession et opérations de sauvetage pour les entreprises communautaires : un rôle pour les coopératives

La Coopérative de Chéticamp et l'achat du salon funéraire de la région

Présenté par Bertie LeBlanc,
membre du conseil d'administration de la Coop de Chéticamp

Le 23 novembre 2012



La Coopérative de Chéticamp

Incorporé en 1937 - 75^{ième} anniversaire en 2012

Au-delà de 2 600 membres-propriétaires

Ventes de 12 million \$ par année

Services : épicerie, quincaillerie, Home Hardware, salon funéraire

Ristourne : au-delà de 10 million \$ retourné aux membres pendant les derniers 20 ans.

Population desservit : environ 5 600 personnes de Magré à Dingwall, dans le comté d'Inverness au Cap Breton - une communauté Acadienne



Le salon funéraire de Chéticamp

Une entreprise privée qui a devenue propriété de la Coop de Chéticamp en 1996 (ce n'est pas une coopérative funéraire)

- Plus de 40 ans en existence
- Environ 50 funéraires par année
- 2 655 pied carrés
- 2 salles pour les familles
- Incinérations comprends maintenant 40 % du business



The logo for COOP, featuring the word 'COOP' in a stylized, colorful font with a small figure of a person integrated into the letter 'O'.

The logo for the International Year of Cooperatives 2012, featuring a stylized figure of a person holding a red cube, with the text 'Année Internationale des Coopératives 2012' and 'International Year of Cooperatives' below it.

Année Internationale des
Coopératives 2012 International Year of
Cooperatives

Pourquoi la Coop de Chéticamp a acheté le salon funéraire?

- Le propriétaire voulait prendre sa retraite et il y avait pas de relève.
- Il avait beaucoup de respect pour la Coop de Chéticamp et préférait laisser son entreprise dans les mains de la communauté que de le vendre à quelqu'un de l'extérieur de la communauté.
- Il a approché la Coop de Chéticamp.
- La Coop était en bonne situation financière et se sentait capable de sécuriser ce service pour la communauté.



Défis et résolutions

- *La Coop de Chéticamp ne connaissait pas comment gérer un salon funéraire.*
- Le propriétaire avait une équipe forte au salon et il voulait protéger ces emplois.
- *Est-ce que le membership serait voulant d'investir dans un salon funéraire?*
- Le membership était voulant de protéger ce service et de le garder sous le contrôle de la communauté.
- *Est-ce que la Coop de Chéticamp pourrait ce permettre financièrement d'acheter le salon?*
- La Coop était en bonne situation financièrement et le propriétaire cherchait seulement un prix raisonnable en échange de saufer les emplois et de garder le salon dans les mains de la communauté.



Financement

- 300 000 \$ emprunté de la caisse de crédit
- 200 000 \$ de la Coop de Chéticamp



CO-OP


Année Internationale des
Coopératives 2012 International Year of
Cooperatives

Succès - Impactes positives

- Le contrôle du salon funéraire est essentiellement dans les mains de la communauté car la grande majorité des gens de la région sont membre-propriétaire de la Coop de Chéticamp.
- Le coût du service est raisonnable car le salon fait parti d'une coopérative.
- Le profit généré par le salon est réinvesti dans le business ou retourné aux membres de la Coop de Chéticamp en ristournes à la fin de l'année.
- Les emplois ont été sauvés.
- Le salon a récemment été rénové (il y a 5ans)



COOP


Année Internationale des
Coopératives 2012 International Year of
Cooperatives

Merci !

Présenté par Bertie LeBlanc,
membre du conseil d'administration de la Coop de Chéticamp

Le 23 novembre 2012

